

ANNEXE 51-102A4

DÉCLARATION D'ACQUISITION D'ENTREPRISE

RUBRIQUE 1 IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Dénomination et adresse

Baylin Technologies inc. (la « **Société** » ou « **Baylin** »)
4711, rue Yonge, bureau 500
Toronto (Ontario) M2N 5M4

1.2 Membre de la haute direction

Le membre de la haute direction suivant de Baylin est bien renseigné à propos de l'acquisition (au sens donné à ce terme ci-dessous) et de la présente déclaration :

M. Michael Wolfe
Chef des finances
Téléphone : 416-553-9832

RUBRIQUE 2 DÉTAILS DE L'ACQUISITION

2.1 Nature de l'entreprise acquise

Le 11 juillet 2018, Baylin, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive nouvellement constituée, a acquis la totalité des actions émises et en circulation du capital de Micro-Onde Alga Inc. (« **Alga** ») (l'« **acquisition des actions** »). L'acquisition des actions a été réalisée aux termes d'une convention d'achat d'actions intervenue le 28 juin 2018 entre Baylin et les actionnaires de Alga (la « **convention d'achat d'actions** »).

Parallèlement à la clôture de l'acquisition des actions, Baylin, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, a également acquis auprès de 9021-8116 Québec Inc. les locaux dans lesquels Alga exerce la majeure partie de ses activités (l'« **usine de Alga** »). L'acquisition de l'usine de Alga (l'« **acquisition de l'usine** » et, collectivement avec l'acquisition des actions, l'« **acquisition** ») a été réalisée aux termes d'une convention d'achat définitive intervenue le 28 juin 2018 entre Baylin et 9021-8116 Québec Inc. (la « **convention d'achat relative à l'usine** »).

Alga est un chef de file au sein du secteur de l'ingénierie, de la conception et du développement des composantes de radiofréquences et de micro-ondes et l'un des principaux fournisseurs d'amplificateurs de puissance intégrés à radiofréquences et à micro-ondes, d'amplificateurs pulsés utilisés dans la fabrication de radars, de produits d'émetteurs-récepteurs ainsi que de composantes et de systèmes passifs à radiofréquences.

2.2 Date de l'acquisition

Le 11 juillet 2018

2.3

Contrepartie

Sauf indication contraire, tous les montants indiqués dans la présente déclaration d'acquisition d'entreprise sont libellés en dollars canadiens.

Acquisition des actions

Le prix d'achat dans le cadre de l'acquisition des actions s'établissait à 25 000 000 \$, sous réserve des rajustements habituels (le « **prix d'achat** »), et il a été réglé en espèces et par l'émission d'actions ordinaires du capital de Baylin (les « **actions ordinaires** »).

Le 10 juillet 2018, Baylin a réalisé un appel public à l'épargne par voie de prise ferme visant des reçus de souscription ainsi que des débentures convertibles non garanties prorogeables à 6,5 % pour un produit brut global de 40 250 000,50 \$ (le « **placement** »). Une partie du produit net tiré du placement a été affecté au paiement de la tranche du prix d'achat en espèces de 21 000 000 \$.

La tranche restante de 4 000 000 \$ du prix d'achat a été réglée par l'émission d'actions ordinaires au prix de 3,40 \$ chacune, soit le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires à la cote de la Bourse de Toronto pour la période de cinq (5) jours de bourse qui a précédé l'annonce de l'acquisition.

Conformément aux modalités de la convention d'achat d'actions, les vendeurs de Alga pourraient avoir le droit de toucher une contrepartie additionnelle maximale de 2 000 000 \$ sous forme de paiements de la contrepartie conditionnelle si Alga répond à certains critères de rendement au cours de chacun des exercices 2019 et 2020 (les « **paiements de la contrepartie conditionnelle** »). Pour obtenir de plus amples renseignements sur les paiements de la contrepartie conditionnelle, veuillez vous reporter à la convention d'achat d'actions, qu'il est possible de consulter sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Si les paiements de la contrepartie conditionnelle doivent être effectués en faveur des vendeurs de Alga, la Société pourrait utiliser les flux de trésorerie provenant de l'exploitation de Alga, les liquidités disponibles de Baylin ou les facilités de crédit existantes pour financer en totalité ou en partie le paiement de cette contrepartie.

Acquisition de l'usine

Le prix d'achat de l'usine s'élevait à 6 200 000 \$, sous réserve des rajustements habituels (le « **prix d'achat de l'usine** »). Le prix d'achat de l'usine a été réglé en partie par la prise en charge d'une dette en cours dont le solde sera exigible par le vendeur un an après la clôture et qui porte intérêt au taux annuel de 8 %, payable trimestriellement et remboursable à tout moment sans pénalité. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le prix d'achat de l'usine, veuillez vous reporter à la convention d'achat relative à l'usine, qu'il est possible de consulter sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

2.4

Effet sur la situation financière

Sauf indication contraire dans les documents d'information publics et dans le cours normal des activités de la Société, Baylin n'a actuellement aucun plan ni aucune proposition visant à apporter un changement important dans l'entreprise acquise dans le

cadre de l'acquisition qui pourrait avoir une incidence importante sur les résultats financiers et la situation financière de Baylin, notamment toute proposition de vendre, de louer ou d'échanger la totalité ou une partie importante de l'entreprise acquise dans le cadre de l'acquisition ou d'apporter des changements importants aux activités de Baylin.

2.5 Évaluations antérieures

Aucun avis d'évaluation n'était requis par les lois sur les valeurs mobilières ou une bourse canadienne pour appuyer la contrepartie versée par Baylin pour Alga ou l'usine de Alga.

2.6 Parties à l'opération

L'acquisition a été réalisée par l'intermédiaire de deux filiales en propriété exclusive de Baylin, soit Baylin Technologies Real Estate Holdings Inc. et 9380-4987 Québec Inc. Par ailleurs, l'acquisition n'a pas été réalisée avec une personne informée, une personne ayant des liens avec la Société ou un membre du même groupe que la Société.

2.7 Date de la déclaration

Le 29 août 2018

RUBRIQUE 3 ÉTATS FINANCIERS OU AUTRE INFORMATION

Les états financiers suivants sont joints à l'annexe A de la présente déclaration d'acquisition d'entreprise :

- a) les états financiers annuels audités de Alga au 31 mars 2018 et pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 et les états financiers révisés non audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 ainsi que les notes y afférentes;
- b) les états financiers annuels audités de 7761058 Canada Inc. (exploitée sous la dénomination MitecVSAT) au 31 mars 2018 et pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 et les états financiers révisés non audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 ainsi que les notes y afférentes;
- c) les états financiers annuels audités détachés pour les activités de location de biens immobiliers exploités par 9021-8116 Québec Inc. pour les exercices terminés les 31 juillet 2017 et 2016 ainsi que les notes y afférentes;
- d) les états financiers intermédiaires révisés non audités détachés pour les activités de location de biens immobiliers exploités par 9021-8116 Québec Inc. pour les périodes terminées les 30 avril 2018 et 2017 ainsi que les notes y afférentes.

Les états financiers pro forma suivants sont joints à l'annexe B de la présente déclaration d'acquisition d'entreprise :

- a) l'état de la situation financière consolidé pro forma non audité de Baylin au 31 mars 2018;
- b) l'état du résultat consolidé pro forma non audité de Baylin pour le trimestre terminé le 31 mars 2018 et l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

La Société n'a pas sollicité le consentement de l'auditeur pour inclure son rapport d'audit dans la présente déclaration d'acquisition d'entreprise. Par conséquent, ce consentement n'a pas été donné.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

La présente déclaration renferme de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective peut souvent, mais pas toujours, être repérée par l'emploi de termes tels que « chercher », « anticiper », « croire », « planifier », « estimer », « s'attendre à » et « avoir l'intention de » et des énoncés selon lesquels un événement ou un résultat « pourrait », « pourra », « devrait » « devra » ou « peut » se produire ou être réalisé et toute autre expression semblable. Cette information prospective comprend notamment des énoncés sur les résultats financiers ou d'exploitation futurs de la Société et de Alga et la capacité de tirer parti des occasions et des énoncés futurs portant sur les synergies et les retombées financières de Alga. Ces énoncés prospectifs, et toutes les hypothèses sur lesquelles ils sont fondés, sont donnés de bonne foi et sont une illustration de notre jugement actuel quant à l'orientation de nos activités. La direction est d'avis que ces hypothèses sont raisonnables; toutefois, certains risques comprennent notamment le défaut d'introduire de nouveaux produits et des technologies innovateurs pour les activités de Alga sur le marché en temps opportun et le défaut de tirer parti des occasions futures. L'information prospective est soumise à des risques, à des impondérables et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui figurent dans l'information prospective. Certains de ces risques, de ces impondérables et de ces autres facteurs sont décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle de Baylin déposée, qu'il est possible de consulter sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. L'information prospective est fondée sur des estimations et des avis de la direction en vigueur à la date à laquelle ils sont formulés. Baylin ne s'engage pas à mettre à jour l'information prospective, sauf si la loi l'exige. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à l'information prospective.

ANNEXE A
ÉTATS FINANCIERS

LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS DE ALGA AU 31 MARS 2018 ET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018 ET LES ÉTATS FINANCIERS RÉVISÉS NON AUDITÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017 AINSI QUE LES NOTES Y AFFÉRENTES A-2

LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS DE 7761058 CANADA INC. (EXPLOITÉE SOUS LA DÉNOMINATION MITECVSAT) AU 31 MARS 2018 ET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018 ET LES ÉTATS FINANCIERS RÉVISÉS NON AUDITÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017 AINSI QUE LES NOTES Y AFFÉRENTES..... A-3

LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS DÉTACHÉS POUR LES ACTIVITÉS DE LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS EXPLOITÉS PAR 9021-8116 QUÉBEC INC. POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 JUILLET 2017 ET 2016 AINSI QUE LES NOTES Y AFFÉRENTES A-4

LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉVISÉS NON AUDITÉS DÉTACHÉS POUR LES ACTIVITÉS DE LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS EXPLOITÉS PAR 9021-8116 QUÉBEC INC. POUR LES PÉRIODES TERMINÉES LES 30 AVRIL 2018 ET 2017 AINSI QUE LES NOTES Y AFFÉRENTES A-5

**LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS DE ALGA AU 31 MARS 2018 ET POUR
L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018 ET LES ÉTATS FINANCIERS RÉVISÉS NON
AUDITÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017 AINSI QUE LES NOTES Y
AFFÉRENTES**

**MICRO-ONDE ALGA INC./
ALGA MICROWAVE INC.
ÉTATS FINANCIERS
NON CONSOLIDÉS
31 MARS 2018**

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États Financiers non consolidés	
Bilan non consolidé	3
Résultats et bénéfices non repartis non consolidés	4
Flux de trésorerie non consolidés	5
Notes complémentaires	6-13



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de

MICRO-ONDE ALGA INC. / ALGA MICROWAVE INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés ci-joints de **MICRO-ONDE ALGA INC. / ALGA MICROWAVE INC.**, qui comprennent le bilan non consolidé au **31 mars 2018**, et les états non consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers non consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers non consolidés comportant des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le auditeur prend en considération le contrôle interne d'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers non consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers non consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons été nommés auditeurs de la Société au cours de l'exercice et, par conséquent, nous n'avons pas assisté à la prise d'inventaire physique des stocks au début de l'exercice. Il nous a été impossible de confirmer d'une autre façon les quantités de stocks détenues au 31 mars 2017. Comme l'inventaire d'ouverture entre dans le calcul des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des rajustements pourraient se révéler nécessaires pour le revenu annuel déclaré dans l'état non consolidé des résultats et pour les flux de trésorerie d'exploitation nets déclarés dans l'état non consolidé des flux de trésorerie.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des questions décrites à la rubrique « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers non consolidés donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de **MICRO-ONDE ALGA INC. / ALGA MICROWAVE INC.** au 31 mars 2018, ainsi que de son rendement financier et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

BERGER, EMRICH, VALENČÁK INC.

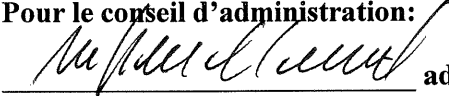
22 juin 2018
Montréal,
Québec

¹ Par Jacob Emrich, CPA auditeur, CA

**MICRO-ONDE ALGA INC./
ALGA MICROWAVE INC.
BILAN NON CONSOLIDÉ
31 MARS 2018**

	2018	2017
	\$	\$
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	909 110	918 655
Débiteurs (note 3)	3 069 188	3 406 373
Taxes à recevoir	77 771	95 687
Crédits d'impôts à l'investissement	427 113	341 170
Stocks (note 4)	4 067 284	3 098 153
Avances à recevoir (note 5)	203 450	203 450
Frais payés d'avance	11 456	5 480
	8 765 372	8 068 968
À long terme		
Immobilisation corporelles (note 6)	554 506	627 813
Investissements (note 7)	1 140 782	1 140 782
TOTAL DE L'ACTIF	10 460 660	9 837 563
PASSIF		
A court terme		
Créditeurs (note 9)	1 731 005	2 607 164
Impôts sur les bénéfices à payer	402 505	66 391
Dépôts clients	182 089	187 808
TOTAL DU PASSIF	2 315 599	2 861 363
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 14)		
Catégorie "A"	100	100
Catégorie "F" (rachetables au gré du détenteur à 1 500 000 \$)	15	15
Catégorie "G" (rachetables au gré du détenteur à 18 000 000 \$)	185	185
	300	300
Bénéfices non répartis	8 144 761	6 975 900
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	8 145 061	6 976 200
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	10 460 660	9 837 563

Pour le conseil d'administration:

 administrateur

**MICRO-ONDE ALGA INC./
ALGA MICROWAVE INC.
RÉSULTATS ET BÉNÉFICES NON REPARTIS NON CONSOLIDÉS
EXERCISE CLOS LE 31 MARS 2018**

	2018	2017
	\$	\$
Ventes	12 065 780	13 687 702
Coût des produits vendus		
Stocks, au début de l'exercice	3 098 153	3 652 247
Achats	6 454 911	7 203 745
Sous traitants	766 026	552 612
	10 319 090	11 408 604
Stocks, à la fin de l'exercice	4 067 284	3 098 153
	6 251 806	8 310 451
Bénéfice brut	5 813 974	5 377 251
Dépenses		
Publicité et promotion	51 074	41 984
Fret à la vente	164 528	226 970
Salaires	830 276	982 686
Bonis	1 740 000	2 320 000
Commissions	249 479	173 072
Frais de consultants	176 089	141 563
Assurance	6 111	7 046
Honoraires professionnels	24 388	36 207
Frais de voyage	102 927	76 926
Bureau	16 587	17 045
Véhicules	5 342	4 829
Loyer	240 000	240 000
Téléphone	9 849	8 285
Intérêts et frais bancaire	13 970	13 708
Amortissement	141 627	164 851
Perte (gain) de change	133 980	(8 552)
Frais de recherche et de développement	823 381	830 109
Crédit d'impôt recherche et de développement	(267 000)	(269 231)
	4 462 608	5 007 498
Bénéfice avant poste exceptionnel et provision pour impôts sur les bénéfices	1 351 366	369 753
(Recouvrement fonds entiercés) frais légaux	(220 000)	70 365
Bénéfice avant provision pour impôts sur les bénéfices	1 571 366	299 388
Provision pour impôt sur le revenu	402 505	66 391
Bénéfice net	1 168 861	232 997
Bénéfices non repartis au début de l'exercice	6 975 900	6 742 903
Bénéfices non repartis à la fin de l'exercice	8 144 761	6 975 900

**MICRO-ONDE ALGA INC./
ALGA MICROWAVE INC.
FLUX DE TRÉSORERIE NON CONSOLIDÉS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

	2018	2017
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	1 168 861	232 997
Amortissement	141 627	164 851
	1 310 488	397 848
Variation nette des éléments hors caisse liée aux activités d'exploitation:		
Débiteurs	337 185	(365 429)
Taxes à recevoir	17 916	12 275
Crédits d'impôts à l'investissement	(85 943)	(75 453)
Stocks	(969 131)	554 094
Frais payés d'avance	(5 976)	9 630
Créditeurs	(876 159)	(304 669)
Impôts sur les bénéfices à payer	336 114	(32 378)
Dépôts clients	(5 719)	187 808
	58 775	383 726
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(68 320)	(89 243)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(9 545)	294 483
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	918 655	624 172
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	909 110	918 655

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

MICRO-ONDE ALGA INC. / ALGA MICROWAVE INC. “la Société” est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions de régime fédéral depuis le 1 mars 2013.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La société applique les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital ferme.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est pris quand les immobilisations sont prêtes à être utilisées. L'entretien normal et les dépenses de réparation sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les gains ou pertes résultant de la cession des actifs individuels sont inclus dans le revenu de l'année de cession. L'amortissement a été calculé comme suit:

Dégressif

i.	Matériel et outillage	20 %
ii.	Matériel informatique	30 %
iii.	Matériel roulant	30 %
iv.	Matériel destiné à la location	20 %

Sur une base linéaire

v.	Améliorations locatives	5 années
----	-------------------------	----------

Impôts sur les bénéfices

La société utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Tout changement survenu dans le montant net des actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs est comptabilisé aux résultats. Les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au revenu imposable des exercices au cours desquels les actifs et passifs seront recouverts ou réglés. Les actifs d'impôts futurs sont comptabilisés lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'ils se réaliseront.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, exige que la direction procède à des estimations et poses des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les principales estimations portant sur la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour garantie et le passif au titre des prestations constituées.

Participation dans une filiale

La société présente seulement des états financiers non-consolidés et la participation dans la filiale est comptabilisée à la valeur d'acquisition. La valeur comptable correspond au coût initial et les produits de placements sont comptabilisés aux résultats lorsqu'ils deviennent exigibles. À la fin de chaque période, la société détermine s'il existe des indications de dépréciation et, s'il y a lieu, comptabilise la dépréciation en charges. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent suite à une dépréciation, la reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères

La société utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes exprimés en monnaies étrangères. Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les soldes des comptes de l'exercice considéré paraissant à l'état de résultats, à l'exception du coût des stocks et de l'amortissement qui sont convertis au cours d'origine, sont convertis aux cours moyens de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Matériel destiné à la location

Le matériel destiné à la location en vertu de contrats de location-exploitation est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile, selon la méthode de l'amortissement dégressif à 20%.

Crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental

La société a droit à des crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des charges ou des dépenses en immobilisations correspondantes dans la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées. Ces crédits sont également sujets à l'examen par les administrations fiscales. Le cas échéant, les écarts entre les crédits alloués et les crédits comptabilisés seront imputés aux résultats ou en ajustant le coût des immobilisations en cause dans l'exercice au cours duquel l'information nouvelle sera connue.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Mesure des instruments financiers

L'entreprise évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf pour certaines opérations sans lien de dépendance.

L'entreprise mesure par la suite tous les actifs financiers et passifs financiers au coût amorti, sauf pour les placements dans des instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif, qui sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat net.

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les comptes débiteurs, les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les autres débiteurs, les comptes créditeurs, et de la portion courante de la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût doivent subir un test de dépréciation lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation. Le montant de la dépréciation est comptabilisé au résultat net. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Le montant de la reprise doit être comptabilisé au résultat net dans la période où la reprise a lieu.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats. Le coût des stocks comprend le coût des matières premières, de la main-d'œuvre directe.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie qui figurent dans l'état non consolidé de la situation financière comprennent les fonds en banque et en caisse ainsi que les dépôts à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins, lesquels sont exposés à un risque de variation de valeur négligeable.

Comptabilisation des produits

Les produits d'exploitation provenant des contrats sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les marchandises sont reçues par le client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

**MICRO-ONDE ALGA INC./
ALGA MICROWAVE INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2018**

3. DÉBITEURS

	2018	2017
	\$	\$
Clients	3 069 188	3 246 120
Clients-société sous contrôle commun (note 10)	-	160 253
	3 069 188	3 406 373

4. STOCKS

	2018	2017
	\$	\$
Matières premières	2 092 060	2 251 925
Produits en cours	1 910 658	585 399
Produits finis	64 566	260 829
	4 067 284	3 098 153

5. CLIENT-SOCIÉTÉ SOUS CONTRÔLE COMMUN

Les avances son sans intérêts et sans garantie

6. IMMOBILISATION CORPORELLES

	Coût	Amortissement Cumulé	2018 Valeur Nette	2017 Valeur Nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel et outillage	2 112 346	1 577 741	534 605	591 394
Amélioration locatives	79 872	79 872	-	7 989
Matériel roulant	27 632	19 576	8 056	11 509
Matériel informatique	83 225	71 380	11 845	16 921
	2 303 075	1 748 569	554 506	627 813

**MICRO-ONDE ALGA INC./
ALGA MICROWAVE INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2018**

7. PARTICIPATION DANS DES FILIALES

	2018	2017
	\$	\$
100% des actions (167018 Canada Inc.) au coût	1 140 682	1 140 682
100% des actions (7761058 Canada Inc.) au coût	100	100
	1 140 782	1 140 782

8. DÉCOUVERT ET EMPRUNT BANCAIRES

La Société a une marge de crédit autorisée de 300 000 \$, au taux préférentiel de la banque plus 1% dont la totalité était inutilisée au 31 mars 2018. L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque mobilière sur les comptes à recevoir et sur les stocks et un deuxième hypothèque mobilière de 400 000 \$ sur tous l'équipement présent et futur.

9. CRÉDITEURS

	2018	2017
	\$	\$
Fournisseurs	1 030 890	1 219 833
Fournisseurs – sociétés sous contrôle commun (note 10)	8 679	99 838
Frais courus	70 166	119 937
Bonis	300 000	1 010 000
Déduction a la source	259 525	89 600
Vacances à payer	61 745	67 956
	1 731 005	2 607 164

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice la société a effectue des ventes de marchandise a un filiale de 119 748 \$ (339 250 \$ – 2017).

Au cours de l'exercice la société a effectue des ventes de marchandise a un filiale de 86 321 \$ (519 170 \$ - 2017).

Au cours de l'année la société à louer ses locales d'une société sous contrôle commun de 240 000 \$ (240 000 \$ - 2017).

Au cours de l'année la société a acheté des produits d'une société sous contrôle commun 411 964 \$ (455 252 \$ - 2017). Au 31 mars 2018, 8 679 \$ et due a cette société est inclus avec créditeurs (note 9). La société a sous traiter produits a une société sous contrôle commun jusqu' au 14 avril 2017 de 14 043 \$ (797 593 \$ - 2017).

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évalués à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

11. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Au cours de l'exercice la société a effectuée des ventes de marchandise de 3 158 276 \$ US à une cliente (4 820 111 US - 2017).

12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La société est locataire d'un entrepôt en vertu d'un bail venant à échéance le 31 octobre 2020 d'une société sous contrôle commun. Les loyers minimums sont de 240 000 \$.

13. ÉVENTUALITÉS

La société est conjoint responsable pour une marge de crédit des filiales de 1 700 000 \$ au 31 mars 2018 le montant due est 0 \$. La société est responsable pour l'hypothèque d'une société sous contrôle commun, au 31 mars 2018 le montant du est 3,031 524 \$.

14. CAPITAL ACTIONS

Catégorie "A" Votants.

Catégorie "B" Rachetables à la valeur juste. Votants, non- participants

Catégorie "C" Votants

Catégorie "D" Rachetables à la valeur juste. Votants, non- participants. Dividendes non-cumulative de 1% moins de taux prime

Catégorie "E" Votants.

Catégorie "F" Remboursables et rachetables à la valeur juste, non-participants, non-votants. Dividendes non-cumulative de 1% de la valeur de rédemption.

Catégorie "G" Non- participants, non-votants, non-cumulative base sur le taux prime de banque de la société plus 1% remboursable à l'option de détenteur au prix courant.

Catégorie "H" Non-votant 8% non-cumulative, non-participant, remboursable à l'option de détenteur au prix courant.

Catégorie "I" Non-votant 8% non-cumulative, non-participant, remboursable à l'option de détenteur au prix courant.

		2018	2017
		\$	\$
Émis			
100	Catégorie "A"	100	100
1,500,000	Catégorie "F"	15	15
18,000,000	Catégorie "G"	185	185
		300	300

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal des affaires, la Société utilise divers instruments financiers, à des fins autres que de négociation. Par leur nature, tous ces instruments comportent des risques, y compris le risque de marché et le risque de crédit incluant le risque de non-exécution par les autres parties. Ces instruments financiers sont soumis à des normes habituelles de crédit, des contrôles financiers, la gestion des risques ainsi que des procédures de surveillance.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une perte puisse survenir de l'échec d'une autre partie à exécuter selon les termes du contrat. Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à des concentrations significatives de risque de crédit se composent principalement de trésorerie et les comptes débiteurs.

La trésorerie et les investissements sont maintenus avec une institution financière avec une qualité de crédit élevée. La concentration du risque de crédit à l'égard des comptes débiteurs est limitée en raison du processus d'évaluation du crédit de l'entreprise. Dans le cours normal des affaires, la Société évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et enquête sur la solvabilité de tous les nouveaux clients. La Société détermine une provision pour créances douteuses afin de refléter tout risque spécifique des clients.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition principale de la Société aux fluctuations des taux d'intérêt est par rapport à ses emprunts bancaires, portion court terme de la dette à long terme et financements de la dette à long terme qui portent intérêt à taux variable et fixe.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésoreries futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. La société réalise approximativement 93% de son chiffre d'affaires en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actif sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 mars 2018, les soldes de l'encaisse, des débiteurs et créditeurs aux montants respectifs de 346 498 \$ et 2 216 167 \$ et 407 248 \$ (2016 = 535 791 \$, 2 430 408 \$ et 511,825 \$ sont exprimés en dollars US et convertis en dollars canadiens.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entreprise éprouve des difficultés à s'acquitter de leurs obligations liées à ses passifs financiers. La Société est exposée à ce risque principalement en ce qui concerne sa dette bancaire, les créditeurs et frais courus, comptes à payer à une société apparentée la portion courte terme de la dette à long terme, et la dette à long terme.

16. CHIFFRE CORRESPONDANTS

Certain chiffre comparatif des états financier non consolidés de 2017 son reclassifié a la présentation l'utilisée de l'année courant.

17. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 15 juin 2018 la société à acheter les actions d'une société sous contrôle commun pour 100 \$ de les administrateurs de cette société.

18. NORMES COMPTABLES POUR LES ENTREPRISES À CAPITAL FERMÉ EN MATIÈRE DE RAPPROCHEMENT DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Le 28 juin 2018, Baylin Technologies Inc. («Baylin») a annoncé qu'elle avait conclu une convention d'achat d'actions avec les actionnaires de la société aux termes de laquelle Baylin, par l'entremise d'une filiale en propriété exclusive de Baylin, a convenu d'acquérir toutes les actions émises et en circulation dans le capital de la société. Comme condition du financement de l'acquisition, Baylin doit déposer un supplément de prospectus. Ces états financiers sont inclus dans le supplément de prospectus, qui exige un rapprochement des normes comptables pour les entreprises à capital fermé («NCECF») avec les normes internationales d'information financière («IFRS») pour le revenu net et chaque poste du bilan affecté pour chaque période présentée.

Les différences entre les NCECF et les IFRS qui ont trait à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des états financiers non consolidés ne sont pas significatives.

**LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS DE 7761058 CANADA INC. (EXPLOITÉE
SOUS LA DÉNOMINATION MITECVSAT) AU 31 MARS 2018 ET POUR L'EXERCICE
TERMINÉ LE 31 MARS 2018 ET LES ÉTATS FINANCIERS RÉVISÉS NON AUDITÉS POUR
L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017 AINSI QUE LES NOTES Y AFFÉRENTES**

7761058 CANADA INC.
(Mitec VSAT)
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États Financiers	
Bilan	3
Résultats et bénéfices non repartis	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6-12



BERGER, EMRICH, VALENČÁK INC.

Société de comptables professionnels agréés / Chartered Professional Accountants Corporation

8250 Boul. Décarie, Suite 300
Montréal, Québec H4P 2P5
T : (514) 739-3105
F : (514) 738-5531

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Aux actionnaires de
7761058 CANADA INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **7761058 CANADA INC. (Mitec VSAT)**, qui comprennent le bilan au **31 mars 2018**, et les états des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le auditeur prend en considération le contrôle interne d'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

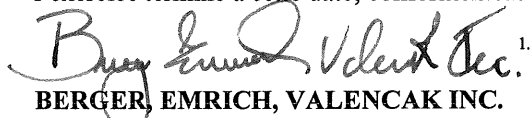
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons été nommés auditeurs de la Société au cours de l'exercice et, par conséquent, nous n'avons pas assisté à la prise d'inventaire physique des stocks au début de l'exercice. Il nous a été impossible de confirmer d'une autre façon les quantités de stocks détenues au 31 mars 2017. Comme l'inventaire d'ouverture entre dans le calcul des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des rajustements pourraient se révéler nécessaires pour le revenu annuel déclaré dans l'état des résultats et pour les flux de trésorerie d'exploitation nets déclarés dans l'état des flux de trésorerie.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des questions décrites à la rubrique « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de **7761058 CANADA INC. (Mitec VSAT)** au 31 mars 2018, ainsi que de son rendement financier et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.


BERGER, EMRICH, VALENČÁK INC.

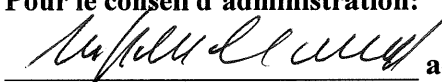
22 juin 2018
Montréal,
Québec

¹. Par Jacob Emrich, CPA auditeur, CA

7761058 CANADA INC.
(Mitec VSAT)
BILAN
31 MARS 2018

	2018	2017
	\$	\$
ACTIF		
A court terme		
Encaisse	83 572	20 022
Débiteurs (note 3)	201 070	241 170
Taxes à recevoir	8 164	7 452
Crédits d'impôts à l'investissement	506 295	470 173
Stocks (note 4)	312 690	394 116
Frais payes d'avance	4 811	5 124
	1 116 602	1 138 057
À long terme		
Immobilisation corporelles (note 5)	93 277	123 225
TOTAL DE L'ACTIF	1 209 879	1 261 282
PASSIF		
A court terme		
Créditeurs (note 7)	122 614	359 563
Impôts sur les bénéfices à payer	82 263	121 721
Dépôts clients	9 063	39 869
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	-	178
TOTAL DU PASSIF	213 940	521 331
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 13)	100	100
Bénéfices non répartis	995 839	739 851
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	995 939	739 951
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	1 209 879	1 261 282

Pour le conseil d'administration:

 administrateur

_____ administrateur

7761058 CANADA INC.
(Mitec VSAT)
RÉSULTATS ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
EXERCISE CLOS LE 31 MARS 2018

	2018	2017
	\$	\$
Ventes	3 508 310	2 809 575
Coût des produits vendus		
Stocks, au début de l'exercice	394 116	359 499
Achats	1 498 272	423 919
Fret à la vente	14 806	18 117
Entretien	12 211	11 755
	1 919 405	813 290
Stocks, à la fin de l'exercice	(312 690)	(394 116)
	1 606 715	419 174
Bénéfice brut	1 901 595	2 390 401
Dépenses		
Frais de consultants	26 366	19 550
Publicité et promotion	30 818	32 759
Salaires	848 808	929 927
Commissions	76 413	84 797
Assurance	5 648	5 662
Honoraires professionnels	9 019	8 500
Bureau	7 885	11 563
Loyer	270 000	270 000
Téléphone	-	1 536
Intérêts et frais bancaire	5 505	7 178
Intérêts sur dette à long terme	-	11 644
Amortissement	29 948	42 405
Perte (gain) de change	(16 751)	9 103
Frais de recherche et de développement	501 337	469 329
Crédit d'impôt recherche et de développement	(231 652)	(216 048)
	1 563 344	1 687 905
Bénéfice avant impôts sur le revenu	338 251	702 496
Impôt sur le revenu	82 263	165 111
Application des pertes des années antérieures	-	(43 390)
Bénéfice net	255 988	580 775
Bénéfice non répartis au début de l'exercice	739 851	159 076
Bénéfice non répartis à la fin de l'exercice	995 839	739 851

7761058 CANADA INC.
(Mitec VSAT)
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	2018	2017
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	255 988	580 775
Amortissement	29 948	42 405
	285 936	623 180
Variation nette des éléments caisse liée aux activités d'exploitation:		
Débiteurs	40 100	413 781
Taxes à recevoir	(712)	2 723
Crédits d'impôts à l'investissement	(36 122)	(119 455)
Stocks	81 426	(34 617)
Frais payés d'avance	313	(14)
Créditeurs	(236 949)	(448 425)
Impôts sur les bénéfices à payer	(39 458)	121 721
Dépôts clients	(30 806)	30 129
	63 728	589 023
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(178)	(600 804)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	63 550	(11 781)
Trésorerie et des équivalents de trésorerie, au début	20 022	31 803
Trésorerie et des équivalents de trésorerie, à la fin	83 572	20 022

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

7761058 CANADA INC. (Mitec VSAT) “la Société” est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions de régime fédéral depuis le 9 février 2011.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La société applique les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital ferme.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d’achèvement et les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu’une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats. Le coût des stocks comprend le coût des matières premières, de la main-d’œuvre directe.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L’amortissement est pris quand les immobilisations sont prêtes à être utilisées. L’entretien normal et les dépenses de réparation sont passés en charges lorsqu’ils sont engagés. Les gains ou pertes résultant de la cession des actifs individuels sont inclus dans le revenu de l’année de cession. L’amortissement a été calculé comme suit:

Dégressif

Matériel et outillage	20%
-----------------------	-----

Sur une base linéaire

Améliorations locatives	5 ans
-------------------------	-------

Impôts sur les bénéfices

La société utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs d’impôts futurs et les passifs d’impôts futurs sont déterminés en fonction de l’écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Tout changement survenu dans le montant net des actifs d’impôts futurs et les passifs d’impôts futurs est comptabilisé aux résultats. Les actifs d’impôts futurs et les passifs d’impôts futurs sont déterminés en fonction des taux d’imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s’appliqueront au revenu imposable des exercices au cours desquels les actifs et passifs seront recouverts ou réglés. Les actifs d’impôts futurs sont comptables lorsqu’il est plus probable qu’improbable qu’ils se réaliseront.

Utilisation d’estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges

Les principales estimations portant sur la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour garantie et le passif au titre des prestations constituées.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères

La société utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes exprimés en monnaies étrangères. Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les soldes des comptes de l'exercice considéré paraissant à l'état de résultats, à l'exception du coût des stocks et de l'amortissement qui sont convertis au cours d'origine, sont convertis aux cours moyens de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Instruments financiers

Mesure des instruments financiers

L'entreprise évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf pour certaines opérations sans lien de dépendance.

L'entreprise mesure par la suite tous les actifs financiers et passifs financiers au coût amorti, sauf pour les placements dans des instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif, qui sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat net.

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les comptes débiteurs, les découvert bancaire, les emprunts bancaires, les autres débiteurs, les comptes créditeurs, et de la portion courante de la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût doivent subir un test de dépréciation lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation. Le montant de la dépréciation est comptabilisé au résultat net. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Le montant de la reprise doit être comptabilisé au résultat net dans la période où la reprise a lieu.

Coûts de transaction

La société comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice ou ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie qui figurent dans l'état non consolidé de la situation financière comprennent les fonds en banque et en caisse ainsi que les dépôts à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins, lesquels sont exposés à un risque de variation de valeur négligeable.

Comptabilisation des produits

Les produits d'exploitation provenant des contrats sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les marchandises sont reçues par le client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

3. DÉBITEURS

	2018	2017
	\$	\$
Clients	201 070	241 170
Provision pour mauvaises créances	-	-
	201 070	241 170

4. STOCKS

	2018	2017
		\$
Matières premières	312 690	394 116
Produits en cours	-	-
	312 690	394 116

5. IMMOBILISATION CORPORELLES

	Coût	Amortissement Cumulé	2018 Valeur Nette	2017 Valeur Nette
Matériel et outillage	358 176	264 899	93 277	116 596
Amélioration locatives	66 281	66 281	-	6 629
	424 457	331 180	93 277	123 225

6. DÉCOUVERT ET EMPRUNT BANCAIRES

La Société a une marge de crédit autorisée de 500 000 \$, au taux préférentiel de la banque plus 1% dont la totalité était inutilisée au 31 mars 2018. L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque mobilière de 10 000 000 \$ sur propriété présent et futur et sur les stocks.

7. CRÉDITEURS

	2018	2017
	\$	\$
Fournisseurs	1 462	70 612
Fournisseurs parent (note 9)	-	160 253
Vacances à payer	97 699	101 824
Salaires à payer	14 688	16 610
Déduction à la source	8 765	10 264
	122 614	359 563

8. DETTE À LONG TERME

	2018	2017
	\$	\$
Emprunts, remboursables par mensualités de 51 037\$ incluant les intérêts calculés au taux de 3.55%, échéant le 20 mars 2017, garantis par les actifs de la société.	-	178
<u>Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice</u>	-	178
	-	-

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice la société a acheté des produits de son parent pour 119 748 \$ (339 250 \$- 2017).

Au cours de l'année la société a loué ses locaux d'une société sous contrôle commun de 270 000 \$ (270 000 \$ - 2017).

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évalués à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

10. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Au cours de l'exercice la société a effectué des ventes de marchandise de 123 334 \$ à une cliente (581 188 \$ - 2017).

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La société est locataire d'un entrepôt en vertu d'un bail venant à échéance le 31 octobre 2020 d'une société sous contrôle commun. Les loyers minimums sont de 270 000 \$.

12. ÉVENTUALITÉS

La société est conjoint responsable pour une marge de crédit des filiales de 1 700 000 \$ au 31 mars 2018 le montant due est 0 \$. La société est responsable pour l'hypothèque d'une société sous contrôle commun, au 31 mars 2018 le montant du est 3,031 524 \$.

13. CAPITAL ACTIONS

Catégorie "A" Votants.

Catégorie "B" Votants

Catégorie "C" Votants

Catégorie "D" Non-votants, non-participant

Catégorie "E" Votants, non-participant

Catégorie "F" Remboursables et rachetables à la valeur juste, non-participants, non-votants. Dividendes mensuels non-cumulative de .7% de la valeur de rédemption et rachetable de détenteur au prix courant.

Catégorie "G" Non-participants, non-votants, dividendes mensuels non-cumulative de .6% rachetable à l'option de détenteur au prix courant.

Catégorie "H" Non-votant dividendes mensuels non-cumulative de .5% non-cumulative, non-participant, rachetable à l'option de détenteur au prix courant.

Catégorie "I" Non-votant dividendes mensuels de .5% non-cumulative, non-participant, rachetable à l'option de la société ou le détenteur au prix courant.

Catégorie "J" Non-votant, non-participant, remboursable à l'option de la société ou le détenteur au prix courant.

	2018	2017
	\$	\$
Émis		
100 Catégorie "A"	100	100

14. FINANCIAL INSTRUMENTS

Dans le cours normal des affaires, la Société utilise divers instruments financiers, à des fins autres que de négociation. Par leur nature, tous ces instruments comportent des risques, y compris le risque de marché et le risque de crédit incluant le risque de non-exécution par les autres parties. Ces instruments financiers sont soumis à des normes habituelles de crédit, des contrôles financiers, la gestion des risques ainsi que des procédures de surveillance.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésoreries futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. La société réalise approximativement 99% de son chiffre d'affaires en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actif sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 mars 2018, les soldes de l'encaisse, des débiteurs et créditeurs et dépôts aux montants respectifs de 45 222 \$ et 153 935 \$, 668 \$ et 7 029 \$ (2017 = 11 801\$, 181 345 \$, 122 369 \$ et 29 979 \$ sont exprimés en dollars US et convertis en dollars canadiens.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition principale de la Société aux fluctuations des taux d'intérêt est par rapport à ses emprunts bancaires, portion court terme de la dette à long terme et financements de la dette à long terme qui portent intérêt à taux variable et fixe.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une perte puisse survenir de l'échec d'une autre partie à exécuter selon les termes du contrat. Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à des concentrations significatives de risque de crédit se composent principalement de trésorerie et les comptes débiteurs.

La trésorerie et les investissements sont maintenus avec une institution financière avec une qualité de crédit élevée. La concentration du risque de crédit à l'égard des comptes débiteurs est limitée en raison du processus d'évaluation du crédit de l'entreprise. Dans le cours normal des affaires, la Société évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et enquête sur la solvabilité de tous les nouveaux clients. La Société détermine une provision pour créances douteuses afin de refléter tout risque spécifique des clients.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entreprise éprouve des difficultés à s'acquitter de leurs obligations liées à ses passifs financiers. La Société est exposée à ce risque principalement en ce qui concerne sa dette bancaire, les créditeurs et frais courus, comptes à payer à une société apparentée la portion courte terme de la dette à long terme, et la dette à long terme.

15. CHIFFRE CORRESPONDANTS

Certain chiffre comparatif des états financier non consolidés de 2017 son reclassifié a la présentation l'utilisée de l'année courant.

16. NORMES COMPTABLES POUR LES ENTREPRISES À CAPITAL FERMÉ EN MATIÈRE DE RAPPROCHEMENT DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Le 28 juin 2018, Baylin Technologies Inc. («Baylin») a annoncé qu'elle avait conclu une convention d'achat d'actions avec les actionnaires de la société aux termes de laquelle Baylin, par l'entremise d'une filiale en propriété exclusive de Baylin, a convenu d'acquérir toutes les actions émises et en circulation dans le capital de la société. Comme condition du financement de l'acquisition, Baylin doit déposer un supplément de prospectus. Ces états financiers sont inclus dans le supplément de prospectus, qui exige un rapprochement des normes comptables pour les entreprises à capital fermé («NCECF») avec les normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour le revenu net et chaque poste du bilan affecté pour chaque période présentée.

Les différences entre les NCECF et les IFRS qui ont trait à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des états financiers ne sont pas significatives.

**LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS DÉTACHÉS POUR LES ACTIVITÉS DE
LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS EXPLOITÉS PAR 9021-8116 QUÉBEC INC. POUR
LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 JUILLET 2017 ET 2016 AINSI QUE LES NOTES Y
AFFÉRENTES**

OPÉRATIONS DE LOCATION DE L'IMMEUBLE
(États financiers détachés des opérations de location
de l'immeuble appartenant à 9021-8116 Québec Inc.)

ÉTATS FINANCIERS

Le 31 juillet 2017

**ÉTATS FINANCIERS DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE LOCATION
DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
TABLE DES MATIÈRES**

31 juillet 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

États Financiers

Bilan	1
État des résultats et de l'investissement net	2
État des flux de trésorerie	3
Notes afférentes aux états financiers	4 - 10



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
9021-8116 Québec Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers détachés des **OPÉRATIONS DE LOCATION DE L'IMMEUBLE APPARTENANT À 9021-8116 QUÉBEC INC.** (la « Société »), qui comprennent le bilan au **31 juillet 2017**, l'état des résultats et de l'investissement net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres information explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers détachés conformément aux Normes comptable canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers détachés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers détachés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers détachés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers détachés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers détachés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers détachés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers détachés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT, suite

Opinion

À notre avis, les états financiers détachés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des OPÉRATIONS DE LOCATION DE L'IMMEUBLE appartenant à la Société au **31 juillet 2017** ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Paoletti Gracioppo Therrien
Benoit Therrien, CPA Auditeur

De Benoit Therrien, CPA auditeur, CA

Montréal, Québec
Le 25 juin 2018

**ÉTATS FINANCIERS DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE LOCATION
DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
BILAN**

Au 31 juillet	2017	2016
ACTIF		
À COURT TERME		
Débiteurs	\$ -	\$ 63,650
Frais payés d'avance	<u>90,886</u>	<u>92,984</u>
	90,886	156,634
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 3)	<u>4,438,650</u>	<u>4,642,346</u>
	<u>\$ 4,529,536</u>	<u>\$ 4,798,980</u>
PASSIF ET INVESTISSEMENT NET		
À COURT TERME		
Créditeurs (Note 4)	\$ 39,379	\$ 33,951
Impôts exigibles	15,879	7,588
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (Note5)	<u>159,590</u>	<u>151,503</u>
	214,848	193,042
DETTE À LONG TERME (Note 5)	<u>2,977,829</u>	<u>3,140,445</u>
	3,192,677	3,333,487
INVESTISSEMENT NET	<u>1,336,859</u>	<u>1,465,493</u>
	<u>\$ 4,529,536</u>	<u>\$ 4,798,980</u>

Pour le conseil d'administration :

 _____, administrateur

Voir les notes ci-jointes

**ÉTATS FINANCIERS DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE LOCATION
DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'INVESTISSEMENT NET**

Pour l'exercice clos le 31 juillet	2017	2016
PRODUITS		
Loyers	<u>\$ 796,500</u>	<u>\$ 795,000</u>
CHARGES		
Taxes et permis	209,092	215,528
Énergie	167,803	170,796
Réparation et entretien	35,223	29,814
Honoraires professionnels	9,000	13,000
Assurance	20,352	19,898
Intérêts et frais bancaires	525	147
Intérêts sur la dette à long terme	105,783	115,891
Amortissement	<u>141,196</u>	<u>149,684</u>
	<u>688,974</u>	<u>714,758</u>
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	107,526	80,242
IMPÔTS (Note 6)	<u>15,879</u>	<u>7,588</u>
BÉNÉFICE NET	<u>\$ 91,647</u>	<u>\$ 72,654</u>
INVESTISSEMENT NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	\$ 1,465,493	\$ 1,498,448
BÉNÉFICE NET	91,647	72,654
DISTRIBUTIONS NETTES	<u>(220,281)</u>	<u>(105,609)</u>
INVESTISEMENT NET À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>\$ 1,336,859</u>	<u>\$ 1,465,493</u>

Voir les notes ci-jointes

**ÉTATS FINANCIERS DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE LOCATION
DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Pour l'exercice clos le 31 juillet	2017	2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	\$ 91,647	\$ 72,654
Éléments n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>141,196</u>	<u>149,684</u>
	<u>232,843</u>	<u>222,338</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Diminution (augmentation) des débiteurs	63,650	(63,650)
Diminution des frais payés d'avance	2,098	16,825
Augmentation des créditeurs	5,428	11,428
Augmentation des impôts exigibles	<u>8,291</u>	<u>3,955</u>
	<u>312,310</u>	<u>190,896</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(154,529)	(147,787)
Distributions nettes	<u>(220,281)</u>	<u>(105,609)</u>
	<u>(374,810)</u>	<u>(253,396)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Contribution gouvernementale non-remboursable	<u>62,500</u>	<u>62,500</u>
VARIATION NETTE ET SITUATION DE TRÉSORERIE AU DÉBUT ET À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>

Voir les notes ci-jointes

**ÉTATS FINANCIERS DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE LOCATION
DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

Au 31 juillet 2017

1. DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE ET DES ACTIVITÉS

L'immeuble, qui comprend terrain et bâtiment, est situé dans la Ville de Kirkland au Québec et est la propriété de 9021-8116 Québec Inc. Les locaux sont essentiellement loués à des sociétés d'exploitation qui sont liées à 9021-8116 Québec Inc. (la « Société »).

La Société envisage la vente de l'immeuble (la « transaction ») le ou vers le 16 juillet 2018.

Les présents états financiers détachés (« états financiers ») ont été préparés dans le contexte de cette transaction et présentent l'information des opérations de location de l'immeuble de manière détachée des états financiers de la Société.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Partie II du Manuel de CPA Canada – «Normes comptables pour les entreprises à capital fermé», qui énonce les principes comptables généralement reconnus «PCGR» pour les entités n'ayant pas d'obligation d'information du public au Canada.

Les présents états financiers ont été préparés selon les résultats d'exploitation historiques et la méthode du coût historique des actifs et des passifs de 9021-8116 Québec Inc. qui constituent les opérations de location de l'immeuble et sont présentés en dollars canadiens.

Les présents états financiers reflètent les actifs, passifs, produits et charges directement attribuables aux opérations de location de l'immeuble, ainsi que les répartitions de charges que la direction juge raisonnables afin de présenter le bilan, l'état des résultats et de l'investissement net et l'état des flux de trésorerie des opérations de location de l'immeuble de manière détachée. Tout passif, le cas échéant, lié à ces répartitions n'a pas été inclus dans le bilan, car il ne sera pas vendu dans le cadre de la transaction. La direction considère que les répartitions sont raisonnables dans les circonstances.

En outre, le bilan ne présente aucune position de trésorerie puisque la gestion de la trésorerie est la responsabilité de la direction de 9021-8116 Québec Inc. et qu'aucune trésorerie ne sera acquise lors de la transaction.

**ÉTATS FINANCIERS DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE LOCATION
DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

Au 31 juillet 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Il est présumé que le résultat net de l'ensemble des opérations de trésorerie effectuées par les opérations de location de l'immeuble est distribué à 9021-8116 Québec Inc. et ce résultat est présenté sous la rubrique «distributions nettes» comprise dans son investissement net. L'investissement net provenant de 9021-8116 Québec Inc. dans l'immeuble est présenté au bilan à titre d'investissement net. Ainsi, l'investissement net comprend l'apport total de 9021-8116 Québec Inc., les distributions totales à cette dernière et le cumul des bénéfices des opérations de location de l'immeuble.

L'information financière présentée dans les présents états financiers n'est pas nécessairement représentative des états financiers futurs des opérations de location de l'immeuble ou de ce qu'aurait été l'information financière si l'immeuble était détenu et géré par une entité autre que 9021-8116 Québec Inc. au cours des périodes considérées. De plus, les actifs et les passifs autre que l'immeuble pourraient ne pas être visés dans le cadre de la transaction de vente.

Les loyers facturés aux sociétés d'exploitation liées à 9021-8116 Québec Inc. sont présentés à titre d'opérations entre apparentés dans les présent états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût, moins l'aide gouvernementale qui leur est liée. L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles selon la méthode de l'amortissement dégressif, sauf indication contraire, au taux annuel qui suit :

Bâtiment	4% dégressif
----------	--------------

**ÉTATS FINANCIERS DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE LOCATION
DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

Au 31 juillet 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles amortissables sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices ont été calculés selon la méthode des déclarations distinctes, c'est-à-dire comme si les opérations de location de l'immeuble était une entité juridique distincte.

Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés selon la méthode des impôts exigibles.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour garantie et le passif au titre des prestations constituées.

Comptabilisation des produits

Les produits de location de l'immeuble sont comptabilisés à titre de revenu de loyers aux résultats depuis l'achèvement d'occupation. Les frais d'exploitation encourus jusqu'à cet achèvement sont capitalisés au titre de cet immeuble.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale, laquelle se présente sous forme de contributions et de subventions est comptabilisée lorsqu'il y a assurance raisonnable qu'elle se concrétisera. Elle est comptabilisée en diminution des coûts ou charges afférents à l'actif concerné.

**ÉTATS FINANCIERS DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE LOCATION
DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

Au 31 juillet 2017

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017		2016	
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Comptable	Valeur Comptable
Terrain	\$ 1,049,935	\$ -	\$ 1,049,935	\$ 1,049,935
Bâtiment	<u>4,090,124</u>	<u>701,409</u>	<u>3,388,715</u>	<u>3,592,411</u>
	<u>\$ 5,140,059</u>	<u>\$ 701,409</u>	<u>\$ 4,438,650</u>	<u>\$ 4,642,346</u>

L'amortissement de l'exercice est de \$141,196 (2016 - \$149,684).

Le coût en capital du bâtiment au montant de \$4,090,124 inclut une réduction de \$250,000 au 31 juillet 2017 (2016 - \$187,500) en vertu d'un programme gouvernementale de contributions non-remboursables.

4. CRÉDITEURS

	2017	2016
Comptes fournisseurs et frais courus	\$ 28,885	\$ 23,098
Taxes de ventes à payer	<u>10,494</u>	<u>10,853</u>
	<u>\$ 39,379</u>	<u>\$ 33,951</u>

**ÉTATS FINANCIERS DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE LOCATION
DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

Au 31 juillet 2017

5. DETTE À LONG-TERME

	2017	2016
Emprunt d'un montant original de \$3,825,000 remboursable par versements mensuels de \$21,518.44, capital et intérêts, au taux fixe de 03,218%, échéant le 12 décembre 2018, garanti par une hypothèque sur le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable nette de \$4,438,650. L'emprunt est amorti sur une période de vingt ans.	\$ 3,137,419	\$ 3,291,948
Tranche échéant à moins d'un an	<u>159,590</u>	<u>151,503</u>
	<u>\$ 2,977,829</u>	<u>\$ 3,140,445</u>
	2018 \$ 159,590	
	2019 <u>2,977,829</u>	
	<u>\$ 3,137,419</u>	

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	2017	2016
Bénéfice net avant la charge d'impôts	<u>\$ 107,526</u>	<u>\$ 80,242</u>
Charge d'impôts prévue au taux combiné de 26.8% (26.9% en 2016)	\$ 28,817	\$ 21,585
Charges considérées dans une période différente sur le plan fiscal et sur le plan comptable	<u>(12,938)</u>	<u>(13,997)</u>
Charge d'impôts	<u>\$ 15,879</u>	<u>\$ 7,588</u>

**ÉTATS FINANCIERS DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE LOCATION
DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

Au 31 juillet 2017

7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Société a loué les locaux du bâtiment à des sociétés sous contrôle commun au montant suivant :

	2017	2016
Loyers	<u>\$ 780,000</u>	<u>\$ 780,000</u>

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

La Société, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante décrit l'exposition de la Société aux risques au 31 juillet 2017.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne la juste valeur de sa dette à long terme à taux fixe.

9. Normes comptables pour les entreprises à capital fermé en matière de rapprochement des normes internationales d'information financière

Le 28 juin 2018, Baylin Technologies Inc. («Baylin») a annoncé qu'elle avait conclu une entente aux termes de laquelle Baylin, par l'entremise d'une filiale en propriété exclusive de Baylin, a accepté d'acquérir l'immeuble de la société. Comme condition du financement de l'acquisition, Baylin doit déposer un supplément de prospectus. Ces états financiers sont inclus dans le supplément de prospectus qui exige un rapprochement des normes comptables pour les entreprises à capital fermé («NCECF») avec les normes internationales d'information financière («IFRS») pour le revenu net et chaque poste du bilan affecté pour chaque période présentée.

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE
LOCATION DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
(Non audité)**

Au 30 avril 2018

9. Normes comptables pour les entreprises à capital fermé en matière de rapprochement des normes internationales d'information financière (suite)

Les ajustements nécessaires pour amener ces états financiers détachés des opérations de location de l'immeuble appartenant à 9021-8116 Québec Inc. de la NCECF aux IFRS sont les suivants:

Rapprochement du revenu net

Pour l'exercice clos le 31 juillet	2017	2016
Revenu net selon NCECF	\$ 91,647	\$ 72,654
Éléments de rapprochement IFRS		
(a) Charges d'impôts futurs	<u>11,559</u>	<u>14,017</u>
Revenu net selon IFRS	<u>\$ 80,088</u>	<u>\$ 58,637</u>

Rapprochement des informations de bilan sélectionnées

	NCECF	Élément de rapprochement IFRS (a)	IFRS
Passif d'impôts futurs			
Au 31 juillet 2017	\$ -	\$ 127,503	\$ 127,503
Au 31 juillet 2016	-	115,944	115,944

(a) Les NCECF permettent de calculer les impôts sur le revenu selon la méthode de l'impôt exigible ou selon la méthode de l'impôt futur. La méthode de comptabilisation des impôts exigibles a été utilisée, de sorte que seuls les actifs et les passifs d'impôts exigibles sont constatés. Les différences temporaires donnant lieu à des soldes d'impôts futurs sont ignorées. Les IFRS ne tiennent compte que de la méthode de l'impôt sur le revenu futur.

Les autres différences entre les NCECF et les IFRS ne sont pas significatives pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation dans les états financiers détachés des opérations locatives de l'immeuble appartenant à 9021-8116 Québec Inc.

**LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉVISÉS NON AUDITÉS DÉTACHÉS POUR
LES ACTIVITÉS DE LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS EXPLOITÉS PAR 9021-8116
QUÉBEC INC. POUR LES PÉRIODES TERMINÉES LES 30 AVRIL 2018 ET 2017 AINSI QUE
LES NOTES Y AFFÉRENTES**

OPÉRATIONS DE LOCATION DE L'IMMEUBLE
(États financiers intermédiaires détachés des opérations de location
de l'immeuble appartenant à 9021-8116 Québec Inc.)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Le 30 avril 2018
(Non audité)

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE
LOCATION DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
TABLE DES MATIÈRES
(Non audité)**

30 avril 2018

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

États Financiers intermédiaires

Bilan intermédiaire	1
État intermédiaire des résultats et de l'investissement net	2
État intermédiaire des flux de trésorerie	3
Notes afférentes aux états financiers intermédiaires	4 - 10



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
9021-8116 Québec Inc.

Nous avons procédé à l'examen des états financiers intermédiaires détachés ci-joints des **OPÉRATIONS DE LOCATION DE L'IMMEUBLE APPARTENANT À 9021-8116 QUÉBEC INC.** (la «Société»), qui comprennent le bilan intermédiaire au 30 avril 2018, l'état intermédiaire des résultats et de l'investissement net et l'état intermédiaire des flux de trésorerie pour la période du 1 août au 30 avril 2018, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers intermédiaires

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires détachés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires détachés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers intermédiaires détachés ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers intermédiaires détachés.



**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL
EN EXERCICE INDÉPENDANT, suite**

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers intermédiaires détachés ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des OPÉRATIONS DE LOCATION DE L'IMMEUBLE appartenant à 9021-8116 Québec Inc. au 30 avril 2018, ainsi que des résultats et de l'investissement net et des flux de trésorerie pour la période du 1 août 2017 au 30 avril 2018, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Paoletti Gracioppo Therrien

Benoit Therrien, CPA Auditeur, CA

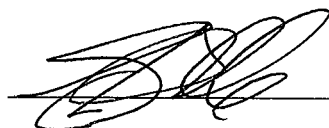
De Benoit Therrien, CPA auditeur, CA

Montréal, Québec
Le 25 juin 2018

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE
LOCATION DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
BILAN INTERMÉDIAIRE
(Non audité)**

	Au 30 avril 2018	Au 31 juillet 2017
ACTIF		
À COURT TERME		
Débiteurs	\$ 25,869	\$ -
Frais payés d'avance	<u>132,098</u>	<u>90,886</u>
	157,967	90,886
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 3)	<u>4,336,988</u>	<u>4,438,650</u>
	<u>\$ 4,494,955</u>	<u>\$ 4,529,536</u>
PASSIF ET INVESTISSEMENT NET		
À COURT TERME		
Créditeurs (Note 4)	\$ 140,739	\$ 39,379
Impôts exigibles	15,467	15,879
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (Note5)	<u>3,018,291</u>	<u>159,590</u>
	3,174,497	214,848
DETTE À LONG TERME (Note 5)	<u>-</u>	<u>2,977,829</u>
	3,174,497	3,192,677
INVESTISSEMENT NET	<u>1,320,458</u>	<u>1,336,859</u>
	<u>\$ 4,494,955</u>	<u>\$ 4,529,536</u>

Pour le conseil d'administration :

 _____, administrateur

Voir les notes ci-jointes

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE
LOCATION DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
ÉTAT INTERMÉDIAIRE DES RÉSULTATS ET DE L'INVESTISSEMENT NET
(Non audité)**

Pour les neuf mois clos le 30 avril

2018

2017

PRODUITS

Loyers	<u>\$ 594,000</u>	<u>\$ 598,500</u>
--------	-------------------	-------------------

CHARGES

Taxes et permis	159,425	157,782
Énergie	122,936	129,782
Réparation et entretien	23,682	25,059
Honoraires professionnels	8,298	9,000
Assurance	15,577	15,244
Intérêts et frais bancaires	989	497
Intérêts sur la dette à long terme	75,253	79,058
Amortissement	<u>101,662</u>	<u>107,772</u>
	<u>507,822</u>	<u>524,194</u>

BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS

	86,178	74,306
--	--------	--------

IMPÔTS (Note 6)

	<u>15,467</u>	<u>11,481</u>
--	---------------	---------------

BÉNÉFICE NET

	<u>\$ 70,711</u>	<u>\$ 62,825</u>
--	------------------	------------------

**INVESTISSEMENT NET AU DÉBUT DE LA PÉRIODE
BÈNÉFICE NET**

	\$ 1,336,859	\$ 1,465,493
	70,711	62,825

DISTRIBUTIONS NETTES

	<u>(87,112)</u>	<u>(33,612)</u>
--	-----------------	-----------------

INVESTISESMENT NET À LA FIN DE LA PÉRIODE

	<u>\$ 1,320,458</u>	<u>\$ 1,494,706</u>
--	---------------------	---------------------

Voir les notes ci-jointes

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE
LOCATION DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
ÉTAT INTERMÉDIAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Non audité)**

Pour les neuf mois clos le 30 avril

2018

2017

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Bénéfice net	\$ 70,711	\$ 62,825
Éléments n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>101,662</u>	<u>107,772</u>
	<u>172,373</u>	<u>170,597</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Augmentation des débiteurs	(25,869)	(39,828)
Augmentation des frais payés d'avance	(41,212)	(40,185)
Augmentation des créditeurs	101,360	93,664
(Diminution) augmentation des impôts exigibles	<u>(412)</u>	<u>3,893</u>
	<u>206,240</u>	<u>188,141</u>

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme	(119,128)	(154,529)
Distributions nettes	<u>(87,112)</u>	<u>(33,612)</u>
	<u>(206,240)</u>	<u>(188,141)</u>

**VARIATION NETTE ET SITUATION DE TRÉSORERIE AU DÉBUT
ET À LA FIN DE LA PÉRIODE**

\$ - \$ -

Voir les notes ci-jointes

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE
LOCATION DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
(Non audité)**

Au 30 avril 2018

1. DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE ET DES ACTIVITÉS

L'immeuble, qui comprend terrain et bâtiment, est situé dans la Ville de Kirkland au Québec et est la propriété de 9021-8116 Québec Inc. Les locaux sont essentiellement loués à des sociétés d'exploitation qui sont liées à 9021-8116 Québec Inc. (la « Société »).

La Société envisage la vente de l'immeuble (la « transaction ») le ou vers le 16 juillet 2018.

Les présents états financiers intermédiaires détachés (« états financiers intermédiaires ») ont été préparés dans le contexte de cette transaction et présentent l'information des opérations de location de l'immeuble de manière détachée des états financiers intermédiaires de la Société.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel de présentation

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément à la Partie II du Manuel de CPA Canada – « Normes comptables pour les entreprises à capital fermé », qui énonce les principes comptables généralement reconnus « PCGR » pour les entités n'ayant pas d'obligation d'information du public au Canada.

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés selon les résultats d'exploitation historiques et la méthode du coût historique des actifs et des passifs de 9021-8116 Québec Inc. qui constituent les opérations de location de l'immeuble et sont présentés en dollars canadiens.

Les présents états financiers intermédiaires reflètent les actifs, passifs, produits et charges directement attribuables aux opérations de location de l'immeuble, ainsi que les répartitions de charges que la direction juge raisonnables afin de présenter le bilan intermédiaire, l'état intermédiaire des résultats et de l'investissement net et l'état intermédiaire des flux de trésorerie des opérations de location de l'immeuble de manière détachée. Tout passif, le cas échéant, lié à ces répartitions n'a pas été inclus dans le bilan intermédiaire, car il ne sera pas vendu dans le cadre de la transaction. La direction considère que les répartitions sont raisonnables dans les circonstances.

En outre, le bilan intermédiaire ne présente aucune position de trésorerie puisque la gestion de la trésorerie est la responsabilité de la direction de 9021-8116 Québec Inc. et qu'aucune trésorerie ne sera acquise lors de la transaction.

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE
LOCATION DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
(Non audité)**

Au 30 avril 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Il est présumé que le résultat net de l'ensemble des opérations de trésorerie effectuées par les opérations de location de l'immeuble est distribué à 9021-8116 Québec Inc. et ce résultat est présenté sous la rubrique «distributions nettes» comprise dans son investissement net. L'investissement net provenant de 9021-8116 Québec Inc. dans l'immeuble est présenté au bilan intermédiaire à titre d'investissement net. Ainsi, l'investissement net comprend l'apport total de 9021-8116 Québec Inc., les distributions totales à cette dernière et le cumul des bénéfices des opérations de location de l'immeuble.

L'information financière présentée dans les présents états financiers intermédiaires n'est pas nécessairement représentative des états financiers intermédiaires futurs des opérations de location de l'immeuble ou de ce qu'aurait été l'information financière si l'immeuble était détenu et géré par une entité autre que 9021-8116 Québec Inc. au cours des périodes considérées. De plus, les actifs et les passifs autre que l'immeuble pourraient ne pas être visés dans le cadre de la transaction de vente.

Les loyers facturés aux sociétés d'exploitation liées à 9021-8116 Québec Inc. sont présentés à titre d'opérations entre apparentés dans les présent états financiers intermédiaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût, moins l'aide gouvernementale qui leur est liée. L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles selon la méthode de l'amortissement dégressif, sauf indication contraire, au taux annuel qui suit :

Bâtiment	4% dégressif
----------	--------------

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles amortissables sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE
LOCATION DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
(Non audité)**

Au 30 avril 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices ont été calculés selon la méthode des déclarations distinctes, c'est-à-dire comme si les opérations de location de l'immeuble était une entité juridique distincte.

Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés selon la méthode des impôts exigibles.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers intermédiaires, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour garantie et le passif au titre des prestations constituées.

Comptabilisation des produits

Les produits de location de l'immeuble sont comptabilisés à titre de revenu de loyers aux résultats depuis l'achèvement d'occupation. Les frais d'exploitation encourus jusqu'à cet achèvement sont capitalisés au titre de cet immeuble.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale, laquelle se présente sous forme de contributions et de subventions est comptabilisée lorsqu'il y a assurance raisonnable qu'elle se concrétisera. Elle est comptabilisée en diminution des coûts ou charges afférents à l'actif concerné.

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE
LOCATION DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
(Non audité)**

Au 30 avril 2018

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	30 avril 2018		31 juillet 2017	
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Comptable	Valeur Comptable
Terrain	\$ 1,049,935	\$ -	\$ 1,049,935	\$ 1,049,935
Bâtiment	<u>4,090,124</u>	<u>803,071</u>	<u>3,287,053</u>	<u>3,388,715</u>
	<u>\$ 5,140,059</u>	<u>\$ 803,071</u>	<u>\$ 4,336,988</u>	<u>\$ 4,438,650</u>

L'amortissement de la période est de \$101,662. (Pour l'exercice clos le 31 juillet - \$141,196).

Le coût en capital du bâtiment au montant de \$4,090,124 inclut une réduction de \$250,000 au 30 avril 2018 (au 31 juillet 2017 - \$250,000) en vertu d'un programme gouvernementale de contributions non-remboursables.

4. CRÉDITEURS

	30 avril 2018	31 juillet 2017
Comptes fournisseurs et frais courus	\$ 131,830	\$ 28,885
Taxes de ventes à payer	<u>8,909</u>	<u>10,494</u>
	<u>\$ 140,739</u>	<u>\$ 39,379</u>

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE
LOCATION DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
(Non audité)**

Au 30 avril 2018

5. DETTE À LONG-TERME

	<u>30 avril 2018</u>	<u>31 juillet 2017</u>
Emprunt d'un montant original de \$3,825,000 remboursable par versements mensuels de \$21,518.44, capital et intérêts, au taux fixe de 03,218%, échéant le 12 décembre 2018, garanti par une hypothèque sur le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable nette de \$4,336,988. L'emprunt est amorti sur une période de vingt ans.	\$ 3,018,291	\$ 3,137,419
Tranche échéant à moins d'un an	<u>3,018,291</u>	<u>159,590</u>
	<u>\$ -</u>	<u>\$ 2,977,829</u>

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	<u>30 avril 2018</u>	<u>31 juillet 2017</u>
Bénéfice net avant la charge d'impôts	<u>\$ 86,178</u>	<u>\$ 74,306</u>
Charge d'impôts prévue au taux combiné de 26.8%	\$ 23,096	\$ 19,914
Charges considérées dans une période différente sur le plan fiscal et sur le plan comptable	<u>(7,629)</u>	<u>(8,433)</u>
Charge d'impôts	<u>\$ 15,467</u>	<u>\$ 11,481</u>

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE
LOCATION DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
(Non audité)**

Au 30 avril 2018

7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Société a loué les locaux du bâtiment à des sociétés sous contrôle commun au montant suivant :

	<u>30 avril 2018</u>	<u>31 juillet 2017</u>
Loyers	<u>\$ 585,000</u>	<u>\$ 585,000</u>

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

La Société, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante décrit l'exposition de la Société aux risques au 30 avril 2018.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne la juste valeur de sa dette à long terme à taux fixe.

9. Normes comptables pour les entreprises à capital fermé en matière de rapprochement des normes internationales d'information financière

Le 28 juin 2018, Baylin Technologies Inc. («Baylin») a annoncé qu'elle avait conclu une entente aux termes de laquelle Baylin, par l'entremise d'une filiale en propriété exclusive de Baylin, a accepté d'acquérir l'immeuble de la société. Comme condition du financement de l'acquisition, Baylin doit déposer un supplément de prospectus. Ces états financiers sont inclus dans le supplément de prospectus qui exige un rapprochement des normes comptables pour les entreprises à capital fermé («NCECF») avec les normes internationales d'information financière («IFRS») pour le revenu net et chaque poste du bilan affecté pour chaque période présentée.

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DÉTACHÉS DES OPÉRATIONS DE
LOCATION DE L'IMMEUBLE (NOTE 1)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
(Non audité)**

Au 30 avril 2018

9. Normes comptables pour les entreprises à capital fermé en matière de rapprochement des normes internationales d'information financière (suite)

Les ajustements nécessaires pour amener ces états financiers détachés des opérations de location de l'immeuble appartenant à 9021-8116 Québec Inc. de la NCECF aux IFRS sont les suivants:

Rapprochement du revenu net

Pour les neuf mois clos le 30 avril	2018	2017
Revenu net selon NCECF	\$ 70,711	\$ 62,825
Éléments de rapprochement IFRS		
(a) Charges d'impôts futurs	<u>7,380</u>	<u>8,059</u>
Revenu net selon IFRS	<u>\$ 63,331</u>	<u>\$ 54,766</u>

Rapprochement des informations de bilan sélectionnées

	NCECF	Élément de rapprochement IFRS (a)	IFRS
Passif d'impôts futurs			
Au 30 avril 2018	\$ -	\$ 134,883	\$ 134,883
Au 30 avril 2017	-	124,003	124,003

(a) Les NCECF permettent de calculer les impôts sur le revenu selon la méthode de l'impôt exigible ou selon la méthode de l'impôt futur. La méthode de comptabilisation des impôts exigibles a été utilisée, de sorte que seuls les actifs et les passifs d'impôts exigibles sont constatés. Les différences temporaires donnant lieu à des soldes d'impôts futurs sont ignorées. Les IFRS ne tiennent compte que de la méthode de l'impôt sur le revenu futur.

Les autres différences entre les NCECF et les IFRS ne sont pas significatives pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation dans les états financiers détachés des opérations locatives de l'immeuble appartenant à 9021-8116 Québec Inc.

ANNEXE B
ÉTATS FINANCIERS PRO FORMA

États financiers combinés pro forma (non audités) de

Baylin Technologies Inc.

Au 31 mars 2018, pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et l'exercice clos le 31 décembre 2017

États financiers combinés pro forma (non audités)

Au 31 mars 2018, pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et l'exercice clos le 31 décembre 2017

En milliers de dollars canadiens

BAYLIN TECHNOLOGIES INC.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE PRO FORMA AU 31 MARS 2018

	Baylin Technologies Inc.	Alga Microwave Inc.	7761058 Canada Inc.	9174-0050 Québec Inc.	Usine de Alga	Éliminations (note 5)	Données combinées de Alga	Ajustements pro forma du prix d'achat	Notes	Données pro forma de Baylin
ACTIF										
ACTIFS COURANTS										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 370 \$	909 \$	84 \$	16 \$	-	-	1 009 \$	10 800 \$	4a, b, e	21 179 \$
Créances clients et autres créances	23 156	3 574	716	14	26	-	4 330	-		27 486
Autres actifs courants	3 115	215	5	7	132	(203)	156	-		3 271
Stocks	19 111	4 067	312	9	-	-	4 388	-		23 499
	54 752 \$	8 765 \$	1 117 \$	46 \$	158 \$	(203) \$	9 883 \$	10 800 \$		75 435 \$
ACTIFS NON COURANTS										
Immobilisations corporelles, montant net	21 316	555	93	117	4 337	-	5 102	1 827	4a, f	28 245
Acomptes aux termes de contrats de location	66	-	-	-	-	-	-	-		66
Placements	-	1 141	-	-	-	-	1 141	(1 141)	4a	-
Goodwill et immobilisations incorporelles	39 107	-	-	-	-	-	-	19 206	4a	58 313
	60 489	1 696	93	117	4 337	-	6 243	19 892		86 624
TOTAL DE L'ACTIF	115 241 \$	10 461 \$	1 210 \$	163 \$	4 495 \$	(203) \$	16 126 \$	30 692 \$		162 059 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES										
PASSIFS COURANTS										
Crédit bancaire	1 368 \$	-	-	18 \$	-	-	18 \$	-		1 386 \$
Partie courante de la dette à long terme	-	-	-	-	3 018	-	3 018	-		3 018
Dettes d'exploitation et charges à payer	24 976	1 731	123	40	141	-	2 035	-		27 011
Acomptes de clients	-	182	9	-	-	-	191	-		191
Partie courante du passif éventuel	-	-	-	-	-	-	-	1 323	4a	1 323
Impôt sur le résultat à payer	85	403	82	-	15	-	500	135	4g	720
	26 429	2 316	214	58	3 174	-	5 762	1 458		33 649
PASSIFS NON COURANTS										
Partie non courante du crédit bancaire	354	-	-	24	-	-	24	-		378
Dette à long terme	29 690	-	-	203	-	(203)	-	13 319	4a, b	43 009
Partie non courante du passif éventuel	631	-	-	-	-	-	-	728	4a	1 359
Passifs nets liés aux avantages du personnel	1 905	-	-	-	-	-	-	-		1 905
	32 580	-	-	227	-	(203)	24	14 047		46 651
TOTAL DU PASSIF	59 009	2 316	214	285	3 174	(203)	5 786	15 505		80 300
CAPITAUX PROPRES										
Capital-actions et primes	111 004	-	-	-	-	-	-	22 700	4a, b	133 704
Autres capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	3 862	4b	3 862
Cumul des autres éléments du résultat global	12 928	-	-	-	-	-	-	-		12 928
Réserve pour les paiements fondés sur des actions	2 949	-	-	-	-	-	-	-		2 949
Déficit accumulé	(70 215)	8 145	996	(122)	1 321	-	10 340	(11 375)	4a, g	(71 250)
	56 666	8 145	996	(122)	1 321	-	10 340	15 187		82 193
Participation ne donnant pas le contrôle	(434)	-	-	-	-	-	-	-		(434)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	56 232	8 145	996	(122)	1 321	-	10 340	15 187		81 759
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	115 241 \$	10 461 \$	1 210 \$	163 \$	4 495 \$	(203) \$	16 126 \$	30 692 \$		162 059 \$

États financiers combinés pro forma (non audités)

Au 31 mars 2018, pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et l'exercice clos le 31 décembre 2017

En milliers de dollars canadiens

BAYLIN TECHNOLOGIES INC.

ÉTAT DU RÉSULTAT NET PRO FORMA POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2018

	Baylin Technologies Inc.	Alga Microwave Inc.	7761058 Canada Inc.	9174-0050 Québec Inc.	Usine de Alga	Éliminations (note 5)	Données combinées de Alga	Ajustements pro forma	Notes	Données pro forma de Baylin
Produits des activités ordinaires	29 438 \$	3 016 \$	877 \$	104 \$	446 \$	(269) \$	4 174 \$	-		33 612 \$
Coût des produits vendus	18 876	1 563	402	84	-	(134)	1 915	-		20 791
Bénéfice brut	10 562	1 453	475	20	446	(135)	2 259	-		12 821
Charges d'exploitation										
Frais de vente et de marketing	2 430	116	27	-	-	-	143	-		2 573
Frais de recherche et de développement	3 263	139	61	-	-	-	200	-		3 463
Charges générales et administratives	6 121	802	302	20	324	(136)	1 312	(580)	4h	6 853
Frais d'acquisition	1 788									1 788
	13 602	1 057	390	20	324	(136)	1 655	(580)		14 677
Perte d'exploitation	(3 040)	396	85	-	122	1	604	580		(1 856)
(Produits financiers) charges financières, montant net	1 430	3	1	1	57	-	62	357	4d	1 849
(Perte) profit avant impôt sur le résultat	(4 470)	393	84	(1)	65	1	542	223		(3 705)
Charge (produit) d'impôt	137	101	21	-	12	-	133	65	4c, g	335
Résultat net	(4 607) \$	292 \$	63 \$	(1) \$	53 \$	1 \$	409 \$	158 \$		(4 040) \$
Résultat net attribuable aux actionnaires	(4 268)	292	63	(1)	53	1	409	158		(3 701)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(339) \$	-	-	-	-	-	-	-		(339) \$
	(4 607)	292	63	(1)	53	1	409	158		(4 040)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(4 268)	292	63	(1)	53	1	409	158		(3 701)
Nombre moyen d'actions en circulation	31 076							7 407		38 483
Résultat par action de base et après dilution	(0,14) \$							0,02 \$		(0,10) \$

États financiers combinés pro forma (non audités)

Au 31 mars 2018, pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et l'exercice clos le 31 décembre 2017

En milliers de dollars canadiens

BAYLIN TECHNOLOGIES INC.

ÉTAT DU RÉSULTAT NET PRO FORMA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

	Baylin Technologies Inc.	Advantech (RF)+ ajustements pro forma du prix d'achat	Alga Microwave Inc.	7761058 Canada Inc.	9174-0050 Québec Inc.	Usine de Alga	Éliminations (note 5)	Données combinées de Alga	Ajustements pro forma	Notes	Données pro forma de Baylin
Produits des activités ordinaires	91 642 \$	34 910 \$	12 066 \$	3 508 \$	415 \$	792 \$	(1 242) \$	15 539 \$	-		142 091 \$
Coût des produits vendus	63 297	16 982	6 252	1 607	334	-	(699)	7 494	-		87 773
Bénéfice brut	28 345	17 929	5 814	1 901	81	792	(543)	8 045	-		54 318
Charges d'exploitation											
Frais de vente et de marketing	5 490	3 893	465	107	-	-	-	572	-		9 954
Frais de recherche et de développement	11 248	2 305	556	243	-	-	-	799	-		14 352
Charges générales et administratives	13 384	4 649	3 207	1 208	81	570	(543)	4 523	(1 740) 900	4h 4e	20 816 900
Frais d'acquisition	30 121	10 847	4 228	1 558	81	570	(543)	5 894	(840)		46 022
Perte d'exploitation	(1 777)	7 082	1 586	343	-	222	-	2 151	840		8 297
(Produits financiers) charges financières, montant net	1 996	4 555	14	6	4	103	-	127	1 425	4d	8 103
(Perte) profit avant impôt sur le résultat	(3 773)	2 527	1 572	337	(4)	119	-	2 024	(585)		194
Charge (produit) d'impôt	437	768	403	82	-	20	-	505	(145)	4c, g	1 565
Résultat net	(4 209) \$	1 759 \$	1 169 \$	255 \$	(4) \$	99 \$	-	1 519 \$	(440) \$		1 371 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires	(3 726)	1 759	1 169	255	(4)	99	-	1 519	(440)		(888)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(483) \$	-	-	-	-	-	-	-	-		(483) \$
	(4 209)	1 759	1 169	255	(4)	99	-	1 519	(440)		(1 371)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(3 726)	1 759	1 169	255	(4)	99	-	1 519	(440)		(888)
Nombre moyen d'actions en circulation	22 935								7 407		30 343
Résultat net par action de base et après dilution	(0,16) \$								(0,06) \$		(0,03) \$

États financiers combinés pro forma (non audités)

Au 31 mars 2018, pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et l'exercice clos le 31 décembre 2017

En milliers de dollars canadiens

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers combinés pro forma non audités de Baylin Technologies Inc. (« Baylin » ou la « Société ») ont été préparés par la direction à titre indicatif seulement, afin de montrer l'incidence : i) de l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation composant le capital-actions de Alga Microwave Inc. (« Alga ») et de sa filiale, 7761058 Canada Inc., en plus de la totalité (100 %) de 9174-0050 Québec Inc. (sous contrôle commun) (l'« acquisition des actions de Alga »); ii) de l'acquisition des locaux où les activités de Alga sont principalement menées (l'« usine de Alga ») (l'« acquisition de l'usine de Alga » et, collectivement avec l'acquisition des actions de Alga, l'« acquisition »), qui est décrite à la note 2; et iii) du financement de l'acquisition (le « financement »), qui est décrit à la note 3. Les états financiers combinés pro forma non audités ont été préparés comme si l'acquisition et le financement avaient eu lieu le 1^{er} janvier 2017, aux fins de l'état du résultat net combiné pro forma non audité pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et l'exercice clos le 31 décembre 2017, et aux fins de l'état de la situation financière pro forma non audité au 31 mars 2018.

Les états financiers combinés pro forma non audités ont été établis à partir d'états financiers qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour Baylin et conformément aux PCGR du Canada applicables aux entreprises à capital fermé qui figurent dans le chapitre 2 du Manuel de CPA Canada, soit les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé (« NCECF ») pour Alga, 7761058 Canada Inc., 9174-0050 Québec Inc. et l'usine de Alga. Les exigences de comptabilisation, d'évaluation et d'informations à fournir imposées par les NCECF diffèrent de celles imposées par les PCGR du Canada applicables aux entreprises ayant une obligation d'information du public, soit les IFRS qui figurent aussi dans le Manuel de CPA Canada. Les états financiers pro forma comprennent des ajustements liés à l'acquisition et présentent de l'information pro forma qui a été préparée selon des principes qui sont conformes aux principes comptables utilisés par l'émetteur, tels que présentés à la note 4. Les états du résultat net combinés pro forma non audités pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et l'exercice clos le 31 décembre 2017 ainsi que l'état de la situation financière combiné pro forma non audité au 31 mars 2018 ont été préparés à partir de l'information suivante :

- a) Les états financiers consolidés audités de la Société au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date;
- b) Les états financiers consolidés non audités de la Société au 31 mars 2018 et pour le trimestre clos le 31 mars 2018;
- c) Les états financiers audités de Alga Microwave Inc. au 31 mars 2018 et pour l'exercice clos le 31 mars 2018;
- d) Les états financiers audités de 7761058 Canada Inc. (exerçant ses activités sous le nom de mitecVSAT) (« Mitec ») au 31 mars 2018 et pour l'exercice clos à cette date;
- e) Les états financiers non audités de 9174-0050 Québec Inc. au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date;
- f) Les états financiers audités de l'usine de Alga au 31 juillet 2017 et pour l'exercice clos le 31 juillet 2017;
- g) Les états financiers non audités de l'usine de Alga au 30 avril 2018 et pour la période de neuf mois close à cette date;
- h) Les états financiers pro forma non audités de Advantech au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date. « Advantech » renvoie aux actifs des divisions de radiofréquences, d'hyperfréquences et des antennes terrestres acquises par la Société le 17 janvier 2018 par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue.

Alga détient actuellement 100 % de 7761058 Canada Inc. et les entités 9174-0050 Québec Inc. et l'usine de Alga sont des parties liées de Alga (entités sous contrôle commun).

Certaines informations historiques liées aux activités de Alga ont été reclassées pour que leur présentation soit conforme à la présentation de l'information dans les états financiers combinés pro forma non audités. Les dates des exercices financiers présentés de Baylin, Alga, 7761058 Canada Inc. et 9174-0050 Québec Inc. ne concordent pas. L'état du résultat net pro forma de l'usine de Alga pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 a été calculé en ajoutant les résultats de la période de neuf mois close le 30 avril 2018 aux résultats de l'exercice clos le 31 juillet 2017 et en déduisant les résultats de la période de neuf mois close le 30 avril 2017. Les états du résultat net pro forma de Alga Microwave Inc., de 7761058 Canada Inc. et de l'usine de Alga pour le trimestre ont été ventilés en fonction des états financiers indiqués ci-dessus.

États financiers combinés pro forma (non audités)

Au 31 mars 2018, pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et l'exercice clos le 31 décembre 2017

En milliers de dollars canadiens

Les états financiers combinés pro forma non audités ne reflètent pas les événements futurs qui pourraient survenir après l'acquisition et le financement, y compris, mais sans s'y limiter, les nouvelles occasions de générer des revenus et les synergies entraînant des économies de coûts. Les états financiers combinés pro forma non audités ne visent pas à refléter intégralement les résultats d'exploitation ou la situation financière qui auraient été constatés si l'acquisition et le financement avaient eu lieu aux dates indiquées ni ne visent à refléter les résultats futurs. Il est conseillé de lire les états financiers combinés pro forma non audités à la lumière des états financiers combinés historiques de Baylin, de Alga, de Mitec et de l'usine de Alga.

Les états financiers pro forma sont présentés en milliers de dollars canadiens.

Les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers combinés pro forma sont conformes aux méthodes comptables que la Société a appliquées conformément aux méthodes présentées à la note 3 des états financiers annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les présents états financiers pro forma non audités ont été préparés aux fins d'inclusion dans le supplément de prospectus et seulement à titre indicatif. Les états financiers pro forma non audités tiennent compte de l'acquisition et du financement sur la base des hypothèses et des ajustements qui sont décrits ci-dessus ainsi qu'aux notes 2, 3, 4 et 5.

La préparation des états financiers pro forma impose à la direction de faire des estimations et de poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers pro forma et les notes annexes. Le détail des ajustements est présenté à la note 4. Ces estimations sont fondées sur l'expérience de la direction et sur d'autres facteurs, notamment les attentes concernant les événements futurs, qui sont considérés comme étant raisonnables dans les circonstances. Les états financiers pro forma n'incluent pas toutes les informations devant être fournies selon les IFRS et ils doivent être lus parallèlement aux états financiers combinés historiques.

2. Description de l'opération

Le 27 juin 2018, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une convention d'achat d'actions (la « convention d'achat d'actions ») avec les fiduciaires de la fiducie familiale Perelshtein, les fiduciaires de la fiducie familiale Panarello, 9219-9843 Québec Inc., Irena Perelshtein et Frank Panarello (collectivement, les « vendeurs »), Michael Perelshtein (Michael Perelshtein et Frank Panarello, collectivement, les « principaux intéressés parmi les vendeurs ») et 9380-4987 Québec Inc. (l'« acheteur »), filiale entièrement détenue de la Société, aux termes de laquelle la Société, par l'intermédiaire de l'acheteur, a convenu de faire l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation composant le capital-actions de Alga et, indirectement, des actions de ses filiales entièrement détenues 7761058 Canada Inc. (exerçant ses activités sous le nom de mitecVSAT) (« Mitec »), en plus de 100 % de 9174-0050 Québec Inc. (exerçant ses activités sous le nom de Machine Shop) (« Machine Shop »), qui est sous contrôle commun (collectivement, et avec Alga, les « sociétés Alga ») pour un prix d'achat de base total de 25 000 \$ sous réserve de certains ajustements. Le prix d'achat relatif à l'acquisition des actions de Alga sera réglé par : i) le paiement d'un montant de 21 000 \$ en trésorerie; et par ii) l'émission de 1 176 470 actions ordinaires du capital-actions de la Société (les « actions ordinaires ») au prix de 0,0034 \$ l'action, soit le prix moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires négociées à la Bourse de Toronto pendant la période de cinq jours de bourse précédant immédiatement l'annonce de l'acquisition. L'acquisition des actions de Alga est assujettie aux ajustements postérieurs à la clôture habituels fondés sur le montant du fonds de roulement des entreprises à la date de clôture. Les vendeurs pourraient avoir droit à une rémunération supplémentaire de 2 000 \$ conditionnelle à l'atteinte, après la clôture, de certaines cibles en matière d'exploitation et sur le plan des produits des activités ordinaires.

Dans le cadre de l'acquisition de l'usine de Alga, la Société, par l'intermédiaire de Baylin Technologies Real Estate Holdings Inc., filiale entièrement détenue, a aussi conclu une convention de prise ferme avec 9021-8116 Québec Inc. (la « convention d'achat relative à l'usine de Alga »), aux termes de laquelle la Société a convenu d'acquérir les locaux où les activités de Alga sont principalement menées, pour un prix d'achat total de 6 200 \$. Le prix d'achat relatif à l'acquisition de l'usine de Alga sera réglé par la prise en charge de la dette existante et par l'émission d'un billet par le vendeur.

Les coûts de transaction ont été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés.

États financiers combinés pro forma (non audités)

Au 31 mars 2018, pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et l'exercice clos le 31 décembre 2017

En milliers de dollars canadiens

La juste valeur de la contrepartie éventuelle comptabilisée à la date d'acquisition représente la valeur actuelle de l'estimation de la probabilité que les cibles sur le plan de l'exploitation et des produits des activités ordinaires soient atteintes.

3. Description du financement

Dans le cadre de l'acquisition, la Société a conclu une entente avec Raymond James Ltd. (« Raymond James »), pour son propre compte et pour le compte d'un syndicat de preneurs fermes (collectivement avec Raymond James, les « preneurs fermes »), aux termes de laquelle les preneurs fermes ont accepté d'acheter 6 451 613 reçus de souscription (les « reçus de souscription ») de la Société au prix de 0,0031 \$ chacun (le « prix d'offre des reçus de souscription ») et des débentures non garanties convertibles prorogeables à 6,5 % d'un capital total de 15 000 \$ (les « débentures ») de la Société au prix de 1 \$ chacune, soit un produit brut total 35 000 \$ (le « placement »).

Le produit brut tiré de la vente des reçus de souscription, moins 50 % de la commission attribuable aux reçus de souscription et la totalité des frais des preneurs fermes payables par la Société conformément aux dispositions de la convention de souscription (le « produit entiercé »), sera détenu par Société de fiducie Computershare du Canada, en tant qu'agent des reçus de souscription (l'« agent des reçus de souscription ») selon les conditions de la convention relative aux reçus de souscription (la « convention relative aux reçus de souscription »). Le produit entiercé sera investi dans des placements à court terme, ainsi qu'il est précisé dans la convention relative aux reçus de souscription, jusqu'à : i) l'exécution ou l'annulation de toutes les conditions en cours avant la clôture de l'acquisition des actions de Alga, lesquelles sont détaillées dans la convention d'achat d'actions, à part le paiement du prix d'achat y afférent (la « condition de libération des fonds entiercés »), et ii) la date d'abandon de la convention d'achat d'actions, selon la première de ces éventualités.

Si la condition de libération des fonds entiercés est remplie avant 17 h (HE) à la date d'échéance initiale (comme il est précisé ci-dessous) (la « date limite de libération »), sous réserve de certaines conditions, la Société et le preneur ferme principal, au nom des preneurs fermes, exécuteront et émettront à l'agent des reçus de souscription un avis de libération confirmant que la condition de libération des fonds entiercés a été remplie, et la Société émettra une action ordinaire pour chaque reçu de souscription alors en cours.

Si l'acquisition des actions de Alga n'est pas conclue au plus tard à la date limite de libération, ou que la convention d'acquisition d'actions est abandonnée avant cette date, ou si la Société informe le preneur ferme principal ou annonce au public qu'elle n'a pas l'intention de mener à bien l'acquisition des actions de Alga (dans tous les cas, un « cas d'abandon », la date à laquelle surviendrait un cas d'abandon étant la « date d'abandon »), les détenteurs des reçus de souscription auront le droit de recevoir de l'agent des reçus de souscription un montant égal au montant intégral du prix d'offre des reçus de souscription multiplié par le nombre de reçus de souscription détenus par le détenteur, et tous les reçus de souscription détenus par les détenteurs seront annulés. Si le montant du produit entiercé, y compris les intérêts qui s'y rattachent, n'était pas suffisant pour régler tout paiement alors à faire aux termes de la convention relative aux reçus de souscription, la Société devrait verser auprès de l'agent des reçus de souscription un acompte additionnel suffisant pour combler les fonds manquants avant la date d'exigibilité d'un tel paiement.

La date d'échéance initiale des débentures est le 15 août 2018, laquelle peut être prorogée au gré de Baylin jusqu'au 12 septembre 2018 (la « date d'échéance initiale »). Si l'acquisition est conclue avant la date d'abandon de la convention d'achat d'actions, la date d'échéance des débentures sera automatiquement prolongée de cinq ans à partir de la date de clôture du placement (la « date d'échéance définitive » et, avec la « date d'échéance initiale », selon le contexte, la « date d'échéance »).

Les débentures porteront intérêt au taux annuel de 6,5 % payable semestriellement à terme échu le 30 juin et le 31 décembre de chaque année. Chaque tranche de 1 \$ du capital des débentures pourra être convertie en environ 0,26 action ordinaire, en tout temps après l'acquisition et avant la fermeture des bureaux le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance, au gré du détenteur, soit un prix de conversion de 0,00385 \$ par action (le « prix de conversion »).

États financiers combinés pro forma (non audités)

Au 31 mars 2018, pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et l'exercice clos le 31 décembre 2017

En milliers de dollars canadiens

Sauf dans certaines circonstances limitées, les débentures ne seront pas rachetables avant le 10 juillet 2021. Sous réserve d'une prolongation automatique, au plus tôt le 10 juillet 2021 et avant la date d'échéance, Baylin pourra, à son gré, racheter le capital des débentures majoré des intérêts courus et impayés s'y rattachant, en totalité ou en partie, pourvu que le cours moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto pendant les 20 jours de bourse consécutifs se terminant cinq jours de bourse avant la date applicable (le « cours du marché ») ne soit pas inférieur à 125 % du prix de conversion.

Baylin pourrait, sous réserve de ce qui précède et sous réserve des approbations réglementaires, et dans la mesure où il n'y aurait eu aucun cas de manquement, satisfaire à ses obligations de remboursement du capital des débentures à la date de rachat ou à la date d'échéance définitive en émettant un nombre d'actions ordinaires correspondant au résultat de la division du capital des débentures par 95 % du cours du marché.

Dans le cas d'un changement de contrôle, Baylin devrait, dans les 30 jours suivant le changement de contrôle, faire une offre d'achat de la totalité des débentures à un prix équivalant à 101 % du capital des débentures plus les intérêts impayés et courus. Sous réserve des approbations réglementaires, dans certains cas de changement de contrôle, les détenteurs de débentures peuvent choisir de convertir leurs débentures et de recevoir, en plus du nombre d'actions ordinaires qu'ils sont déjà autorisés à recevoir, un nombre additionnel d'actions ordinaires dont le nombre est stipulé dans l'acte de fiducie régissant les débentures. Si, dans le cas d'un changement de contrôle, 90 % ou plus du capital des débentures en cours était offert à Baylin aux termes d'une offre faite aux détenteurs de toutes les débentures, Baylin aurait le droit de racheter la totalité des débentures qui restent au même prix.

L'acte de fiducie régissant les débentures renfermera certaines modalités concernant les cas de manquement et les clauses restrictives habituelles.

La Société a accepté d'accorder aux preneurs fermes une option de surallocation leur permettant d'acheter un nombre maximal de 967 742 reçus de souscription supplémentaires au prix d'offre des reçus de souscription ainsi que des débentures supplémentaires pour un capital total maximal de 2 250 \$ (l'« option de surallocation »), option qui est exerçable en tout ou en partie en tout temps pendant une période se terminant 30 jours après la clôture du placement. Si l'option de surallocation est exercée intégralement, le produit brut total du placement s'établira à 40 250 \$.

La Société versera aux preneurs fermes des honoraires en trésorerie correspondant à 6,0 % du produit brut total du placement, la tranche de 50 % attribuable aux reçus de souscription et 100 % de la commission attribuable aux débentures étant payables à la clôture du placement, et la tranche de 50 % de la commission attribuable aux reçus de souscription étant payable une fois que la condition de libération des fonds entiers relative aux reçus de souscription aura été remplie. Compte non tenu de ce qui précède, les preneurs fermes auront droit à la rémunération réduite des preneurs fermes pour les souscripteurs figurant sur la liste du président, soit 3,0 % du produit brut tiré de la vente des reçus de souscription et des débentures à certains administrateurs et cadres dirigeants de la Société. La Société compte utiliser le produit net du placement pour financer l'acquisition des actions de Alga, ainsi qu'aux fins des dépenses d'investissement, du fonds de roulement et pour les besoins généraux de l'entreprise.

Le placement est effectué au moyen du prospectus préalable de base de la Société daté du 16 novembre 2017, et les modalités du placement seront décrites dans un supplément de prospectus qui sera déposé auprès des commissions des valeurs mobilières de chaque province ou territoire du Canada.

États financiers combinés pro forma (non audités)

Au 31 mars 2018, pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et l'exercice clos le 31 décembre 2017

En milliers de dollars canadiens

4. Ajustements et hypothèses pro forma

Les ajustements suivants ont été comptabilisés dans les états financiers combinés pro forma pour refléter les incidences pro forma de l'acquisition et du financement, comme il est indiqué dans les notes ci-dessus :

- a) Pour comptabiliser l'achat de la totalité des actions émises et en circulation du capital de Alga et, indirectement, les actions de ses filiales entièrement détenues 7761058 Canada Inc. (exerçant ses activités sous la dénomination de mitecVSAT) (« Mitec ») et 9174-0050 Québec Inc., comme il est indiqué à la note 2, ainsi que l'acquisition de l'usine de Alga pour une contrepartie d'achat totale de 6 200 \$. Le prix d'achat de l'usine de Alga sera réglé en partie par la prise en charge de la dette existante, le solde étant payable au vendeur un an après la clôture et portant intérêt à un taux annuel de 8 %, payable trimestriellement, et remboursable en tout temps sans pénalité (note 2).

Avant l'acquisition, Alga vendra sa filiale entièrement détenue 167018 Canada Inc. (« Trilogix »). La Société conclura une convention de rachats d'actions aux termes de laquelle Trilogix et l'actionnaire de Trilogix accorderont à la Société une option d'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de Trilogix (le « droit d'acquisition des actions de Trilogix ») pour une période prenant fin le 31 mai 2019, contre le paiement de 4 000 \$ par la Société. Si la Société n'exerçait pas son droit d'acquisition des actions de Trilogix, la Société devrait payer la somme de 323 \$ à l'actionnaire de Trilogix le 30 juin 2019 au plus tard.

Au moment de l'émission des états financiers pro forma, la direction de la Société a conclu que l'exercice de l'option d'achat de Trilogix n'était pas probable. Les états financiers combinés pro forma ont été ajustés afin de comptabiliser un passif éventuel de 323 \$ et de sortir la participation de 1 141 \$ dans Trilogix.

L'incidence de l'acquisition ci-dessus se traduit comme suit :

Répartition :

Valeur comptable des actifs nets acquis	10 340 \$
Ajustement pour tenir compte de la sortie de Trilogix	(1 141) \$
Ajustement de juste valeur de l'usine de Alga	1 827 \$
	<u>11 026 \$</u>

Contrepartie :

Trésorerie	21 000 \$
Actions ordinaires	4 000 \$
Contrepartie éventuelle	1 728 \$
Contrepartie de la convention de l'option de vente de Trilogix	323 \$
Billet émis par le vendeur	3 182 \$
	<u>30 232 \$</u>

Goodwill et immobilisations incorporelles 19 206 \$

- b) Pour comptabiliser le placement (note 3) ainsi que la composante capitaux propres des débetures convertibles;
- c) Pour comptabiliser le montant estimatif du produit d'impôt pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et l'exercice clos le 31 décembre 2017;
- d) Pour comptabiliser le montant estimatif de la charge d'intérêts et de la dotation à l'amortissement des charges financières différées liées aux débetures et la charge d'intérêts sur l'emprunt auprès du vendeur;
- e) Pour comptabiliser les coûts d'acquisition estimés à 900 \$; ces coûts ont été soustraits de la trésorerie, aux fins des états financiers pro forma;

États financiers combinés pro forma (non audités)

Au 31 mars 2018, pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et l'exercice clos le 31 décembre 2017

En milliers de dollars canadiens

- f) L'ajustement de juste valeur a été considéré comme visant uniquement le terrain de l'usine de Alga. Par conséquent, aucune incidence sur la dotation aux amortissements n'a été comptabilisée;
- g) Pour comptabiliser l'ajustement de rapprochement des NCECF et des IFRS. Selon les NCECF, l'impôt sur le résultat peut être calculé selon la méthode comptable de l'impôt exigible ou selon la méthode des impôts différés, suivant laquelle seuls les actifs et passifs d'impôt exigibles sont comptabilisés. Les différences temporaires qui donnent lieu aux soldes d'impôt différé ne sont pas prises en compte. Selon les IFRS, seule la méthode de l'impôt différé peut être utilisée;
- h) Pour éliminer les primes payées aux actionnaires qui ne se poursuivront pas après l'acquisition.

5. Éliminations

Les ajustements suivants ont été comptabilisés dans les états financiers combinés pro forma pour tenir compte de l'élimination des opérations intragroupe :

- a) À l'état de la situation financière pro forma, des montants ont été comptabilisés pour éliminer une avance à recevoir de 9174-0050 Québec Inc. et de Alga Microwave Inc.;
- b) À l'état du résultat net pro forma, des montants ont été comptabilisés pour éliminer l'incidence des produits des activités ordinaires, du coût des produits vendus et des charges intragroupe entre Alga Microwave Inc., 7761058 Canada Inc., 9174-0050 Québec Inc. et l'usine de Alga.